



Numéro – 64

Les Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE)

La loi d'avenir de l'agriculture, récemment adoptée par l'assemblée nationale offre, notamment au niveau de l'article 3, la possibilité de créer des GIEE pour porter des projets collectifs locaux visant à atteindre la double performance économique et environnementale.

Leur but est de dynamiser des projets locaux et une certaine souplesse leur est accordée quant au statut juridique pour permettre toutes formes d'associations entre acteurs locaux. Les structures (existantes déjà ou à créer) pourront être labellisées au niveau régional si leur contenu s'inscrit dans le PRAD (Plan Régional d'Agriculture Durable). De plus, certaines aides de la PAC pourraient leur être accordées de façon préférentielle. Toutefois, le fonctionnement du GIEE devra correspondre à une entraide entre les acteurs et non à un regroupement privilégiant les relations commerciales entre eux.

Une meilleure performance économique pourra être obtenue par des réductions de charges ou de coûts des intrants grâce à des réductions de consommation, des achats groupés ou/et par une meilleure valorisation des produits grâce à des démarches de qualité (produits labellisés, production certifiée « respectueuse de l'environnement »).

C'est dans cette optique qu'avait été lancé, en mai 2013, un appel à projets nommé « mobilisation pour l'agro-écologie ». Fin septembre 2013, 469 dossiers de projets avaient été déposés dont 103 ont été retenus : 96 correspondant bien aux critères et 7 légèrement en dehors du cadre mais dont l'intérêt de la démarche justifiera des financements au titre de « l'action de l'accompagnement » du CASDAR. (Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural)

Deux projets concernent notre région :

- « Préservation et valorisation des prairies de fauche inondables de la vallée de l'Oise » regroupant 15 exploitants de l'Aisne autour de la chambre départementale d'agriculture pour un budget total de 125 000 € dont 87 281 € subventionnés par le CASDAR
- « Développer les pratiques de conduite intégrée en système légumier » regroupant 21 exploitants de la Somme dans la petite région agricole du Santerre : Santerre Pôle Légumes de la chambre départementale d'agriculture pour un budget total de 131 360 € dont 95 519 € subventionnés par le CASDAR

Le projet de l'Oise n'a pas été retenu.

Maïs

L'évolution est comparable à celle du blé et de l'orge avec une baisse qui se limite à 3 €/T (soit 165,5 €/T à la fin du mois) et un niveau lui aussi nettement inférieur à ceux des 3 années précédentes (200 à 229 €/T).

Colza

Les cours sont en légère hausse (+ 2,5 €/T soit 366,5 €/T à la fin janvier) mais ils restent nettement en deçà de ceux des années précédentes (463 à 500 €/T).

Tournesol

Après une nette baisse (-18 €/T) durant la première quinzaine, les cours se stabilisent à 320 €/T, ce qui est très inférieur aux niveaux des années antérieures (442 à 510 €/T).

Pois protéagineux

Les cours sont en légère hausse (+ 7 €/T) mais, à 265 €/T, ils restent là aussi inférieurs à ceux des années 2013 et 2011 (295 et 280 €/T).

Productions animales

On observe des évolutions différentes selon les productions : hausse chez les porcins, une stabilisation pour les ovins et des baisses pour les bovins et les œufs.

Bovins

Les cours commencent l'année avec une baisse de 10 centimes/Kg pour finir le mois à 3,75 €/Kg. La tendance est inverse de celle de 2013 (+ 0,12 €/Kg jusqu'à 4,00 €/Kg) mais le niveau reste supérieur à ceux de 2012 et 2011 (3,45 et 3,13 €/Kg).

Porcins

On observe une légère hausse (+ 4 centimes/Kg) en janvier et les cours finissent le mois à 1,51 €/Kg. L'évolution est identique à celles de 2012 et de 2011 (1,46 et 1,32 €/Kg) et le niveau se rapproche de celui de 2013 (1,56 €/Kg).

Ovins

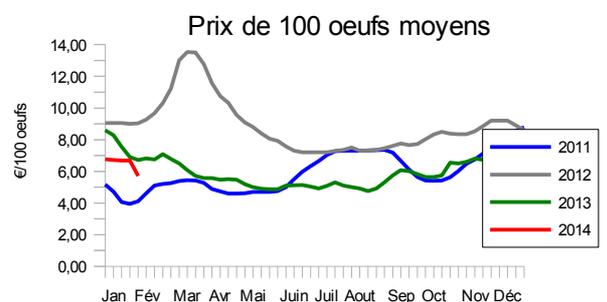
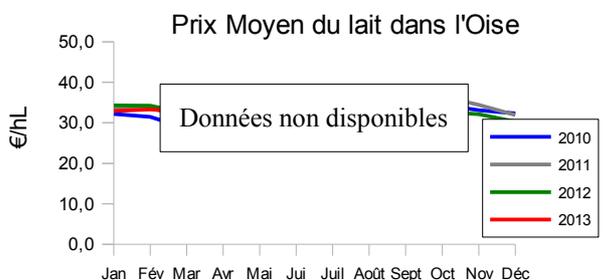
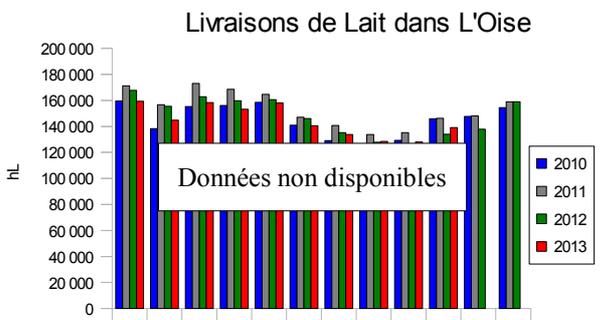
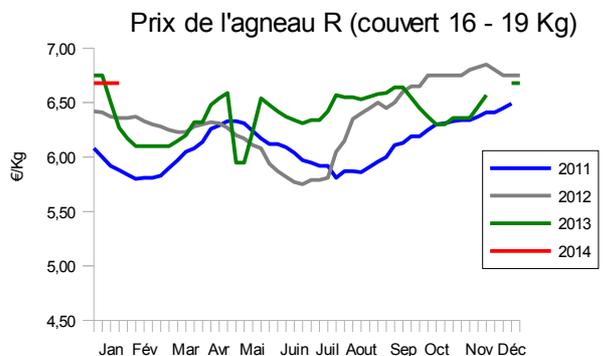
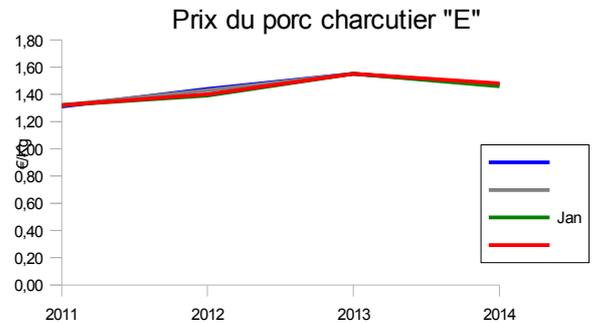
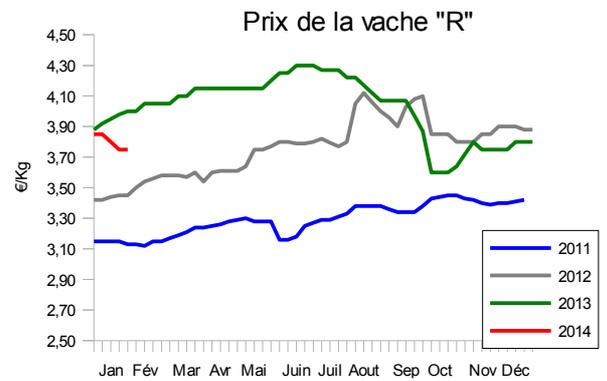
Les cours sont très stables (6,68 €/Kg) en janvier et ils se situent nettement au-dessus de ceux des années précédentes (5,88 à 6,36 €/Kg). L'année 2013 avait, elle aussi, commencé par un palier avant de connaître une forte baisse (- 65 centimes par Kg en 4 semaines).

Lait

Données non disponibles

Les œufs

Les cours sont en nette baisse (- 1,07 €/centaine, dont - 91 centimes par centaine en une seule semaine) pour finir le mois à 5,70 €/centaine. Ils se rapprochent de la courbe de 2011 (4,12 €/centaine, mais en nette remontée alors que 2013 et 2012 étaient respectivement à 6,71 et 9,03 €/centaine).



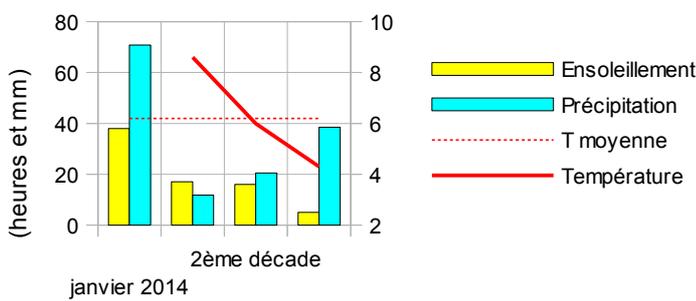
Le mois de janvier a été particulièrement doux (+ 2,6 °C) malgré un faible ensoleillement (- 27 h soit - 42 %) et des précipitations soutenues (+ 13,3 mm soit + 22 %). La première décade a été la plus douce et la plus ensoleillée, à l'inverse de la troisième qui fut la plus fraîche, la moins ensoleillée et la plus humide. On a observé seulement 3 jours de gelée, 17 jours de pluie et 1 de neige. La température n'est pas descendue en dessous de - 2,5 °C (le 12/01) et elle a atteint 13 °C le 03/01. Le dernier jour du mois a été le plus humide avec 15,5 mm soit 22 % du total mensuel.

Proverbe

Quand janvier est doux comme doit l'être février,

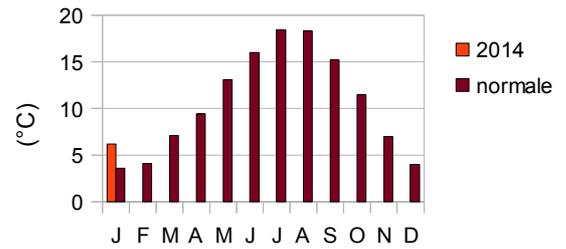
Février est dur comme doit l'être janvier

Détail du mois de janvier 2014



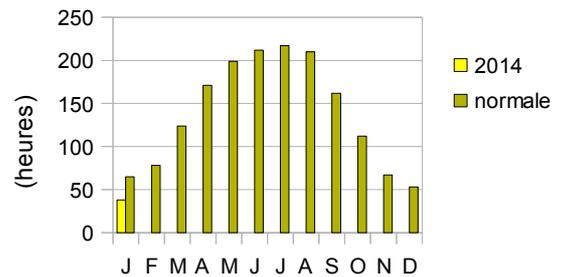
Température 2014

(Beauvais - Tille)



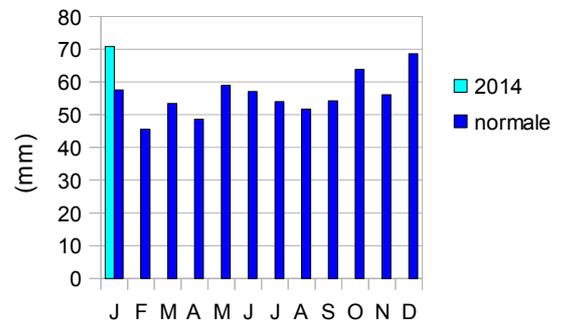
Insolation 2014

(Beauvais - Tille)

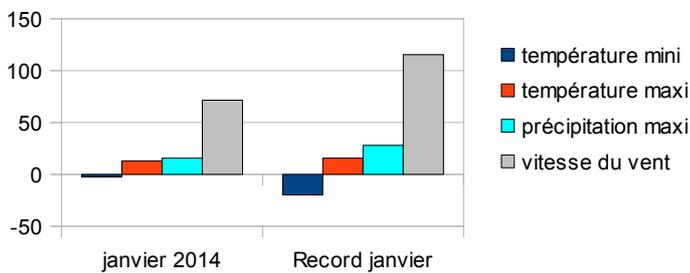


Précipitations 2014

(Beauvais - Tille)



Extrêmes de janvier



fréquence des évènements climatiques en Janvier

